

Joli mois de mai

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 23

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186441>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» à se plaindre, et que chacun s'en retournera chez
» soi le cœur content.

» Le prix est de six sous. »

On se sert enfin de la feuille d'avis pour emprunter de l'argent. Il est mal de se moquer des gens réduits à cette extrémité, mais que direz-vous de la réclame que je vous donne textuellement :

« C'est en vain que l'homme essaie de lutter
» contre les sombres fureurs de la destinée. Balloté
» longtemps par les vagues incertaines, il est saisi
» enfin par la tempête et battu par les écueils. Le
» tonnerre gronde, la foudre brille, les vagues mu-
» gissent, la dernière planche de salut se brise entre
» les mains de l'infortuné, etc., etc. » Et après une
demi page de même style, elle se termine ainsi :
» Je prie donc une âme charitable de me prêter 50
» écus, promettant de payer exactement les inté-
» rêts, et de rembourser le capital le plus tôt pos-
» sible. »

Une ferme modèle.

Si l'industrie marche depuis un certain temps de progrès en progrès, l'agronomie, cette science si importante pour le canton de Vaud, dont la principale ressource réside dans l'agriculture, commence à marcher à son tour, après avoir été trop longtemps délaissée et stagnante.

Reconnaissons tout d'abord que l'Etat, comprenant toute l'importance de cette partie de notre production cantonale, fait depuis un certain nombre d'années des sacrifices notables pour l'améliorer. Il en est de même des sociétés vaudoises d'agriculture et d'horticulture qui travaillent dès longtemps avec persévérance et dévouement dans ce but.

Nous pourrions citer un certain nombre d'administrations, de sociétés et beaucoup de particuliers qui possèdent aujourd'hui des fermes modèles faisant l'admiration de nos agriculteurs, sans toutefois les tenter outre mesure d'en faire l'expérience, tant la vieille routine est profondément enracinée. Admis à visiter, dimanche dernier, la ferme des *Délices*, située à un kilomètre au dessus du village d'Apples, sur la route de Morges à Bière, nous y avons vu avec le plus grand intérêt les nouveaux systèmes d'industrie laitière, appliqués avec intelligence et perfectionnés par le propriétaire M. Decollogny, dont la réputation d'agronome distingué n'est plus à faire.

Le maître vacher, en costume national, exemple de propreté de la tête aux pieds, nous introduit d'abord dans une vaste écurie, ayant deux corps principaux en forme de T, divisés eux-mêmes en deux parties séparées par un large couloir. Dans chacun de ces quatre compartiments sont attachées une trentaine de mères-vaches, se faisant face les unes aux autres. Sur les bords du couloir et devant chaque section de bétail sont établies des mangeoires en ciment d'un demi-mètre de profondeur au bout desquelles on a installé des appareils destinés à les remplir d'eau potable, à volonté. On nourrit ce bétail de toutes espèces d'essences four-

ragères; foin, regain, tourteaux de colza ou de sésame, maïs, son, betterave etc. Pendant le repas, une barrière à claire-voie, sépare chaque tête de bétail; le repas terminé, on enlève soigneusement le superflu et on ouvre les robinets qui fournissent une eau abondante et fraîche. Les barrières, qui sont mobiles et disposées comme des contrevents sont ensuite fermées devant la tête des animaux pour laisser la mangeoire en dehors. Inutile de dire que ces écuries, dallées et cimentées sont dans un état de propreté remarquable.

De l'écurie on passe dans la laiterie, de la laiterie dans la fromagerie (nouveau système Schatzmann), de celle-ci dans la cave pour les fromages et enfin dans le bureau du bienveillant propriétaire, toujours prêt à servir de cicérone aux nombreux amateurs ou curieux qui viennent visiter sa ferme. Dans un même bâtiment on voit entrer le foin et sortir le fromage prêt à être livré au commerce. L. D.

Joli mois de Mai.

Un chroniqueur français, faisait tout récemment, les réflexions suivantes, au sujet du moi de Mai, qui vient de nous quitter :

C'est toujours sans enthousiasme, que je le vois revenir ce mois si vanté par les poètes, qui ne nous apporta jamais que giboulées, gelées blanches et autres caprices orageux d'une lune rousse trop souvent meurtrière, et qui fournit à l'histoire ses dates les plus néfastes, les plus douloureuses et les plus ensanglantées.

Quelle accumulation de journées désastreuses pour le progrès et pour la liberté, il rappelle à notre souvenir ! Comme les éphémérides noires et sombres, s'y pressent en foule. Il semble vraiment, que la réaction ait fait choix de ce mois des muguet et des roses pour y commettre ses fredaines les plus criminelles.

Le 1^{er} mai 1842 fut marqué par un incident tout particulier. Aux Tuileries, l'archevêque de Paris présentant ses hommages à Louis-Philippe, eut l'aplomb de lui dire :

« Sire, le moment est venu de donner à la France une loi sur la liberté d'enseignement et de répondre aux espérances du clergé. »

Et après un silence de plusieurs années, les Jésuites reparaisent sur la scène politique, plus audacieux, plus remuants que jamais.

Le 8 mai 1816, promulgation de la loi qui abolit le divorce ; le 8 mai 1870, vote du plébiscite impérial qui devait, à quelques semaines de là, nous coûter si cher.

Le 10 mai 1796, Babeuf est arrêté.

Le 12 mai 1803, un caprice de Bonaparte amène la rupture de la paix d'Amiens. Ce jour-là, commencent les grandes guerres de l'empire. Le sang va couler à flots pendant douze ans.

Le 12 mai 1839, c'est l'insurrection avortée de l'héroïque Barbès.

Le 13 mai 1849, élection de cette Assemblée législative de malheur, plus néfaste peut-être que

celle de février 1872, et qui devait se laisser coffrer si piteusement au 2 décembre.

Le 15 mai 1848, invasion de l'Assemblée nationale. L'ère des proscriptions se rouvre.

Le 16 mai 1877, coup d'état de Broglie-Buffet-Mac-Mahon.

Le 18 mai 1804, Bonaparte se fait proclamer empereur.

Le 20 mai 1795, la Convention est envahie par les faubourgs, et la réaction thermidorienne achève son œuvre néfaste, en fauchant les derniers Montagnards qui restaient debout.

Le 21 mai 1871, commence la semaine sanglante. Du 21 au 28, tous ces jours de mai sont tachés de sang.

Le 24 mai 1873, culbute de M. Thiers. — Mac-Mahon pour la première fois, est sacré grand homme.

Le 26 mai 1797, Babeuf est condamné à mort et exécuté le lendemain.

Le 29 mai 1825, Charles X se fait sacrer à Reims.

Le 30 mai 1431, Jeanne d'Arc est brûlée vive.

Le 30 mai 1778, mort de Voltaire.

Le 30 mai 1813, traité de Paris; M. de Talleyrand sacrifie de gaité de cœur les intérêts de la France.

Le 31 mai 1850, l'Assemblée législative vote la fameuse loi, qui supprimait d'un trait de plume 4,000,000 d'électeurs.

On voit s'il en a gros sur la conscience, ce joli mois de mai!

M. Rouge, libraire à Lausanne, vient de publier une fort jolie *carte du canton de Vaud*, qui sera sans doute bien accueillie de tous, car si nous ne nous trompons, aucune édition semblable n'a été faite depuis 15 ou 20 ans. Portative, claire et soignée dans ses détails, cette carte ne peut manquer de remplir son but; aussi la recommandons-nous à nos lecteurs. — En vente au Bureau du *Conteur vaudois* et chez les principaux libraires. Imprimée sur papier elle coute 90 c.; sur toile fr. 1. 20.

Un bon mot de Mozart.

Wolfgang Mozart, l'immortel auteur de *Don Juan* et de la *Flûte enchantée*, était un de ces êtres privilégiés auxquels la nature se plaît à prodiguer ses dons. Outre son incomparable génie musical, il était doué d'un physique des plus sympathiques et d'un esprit fin et mordant, dont l'anecdote suivante est une des meilleures preuves.

On raconte que dans une grande soirée, où le jeune maître, encore à l'aurore de sa gloire, avait laissé son auditoire sous le charme complet d'une brillante improvisation, un pianiste aussi médiocre que vaniteux, jaloux du succès du jeune artiste, s'empara du piano, et, sous le nom d'improvisation, exécuta une monotone mélodie dont les accords plus que douteux furent accueillis avec une froideur marquée.

Furieux de son insuccès, le malheureux tapoteur sortit avec dignité, au grand étonnement de la maîtresse de la maison, qui se hâta de demander l'avis de Mozart sur l'artiste qu'on venait d'entendre.

« Madame, répondit spirituellement le maître, ce pianiste joue d'une manière parfaitement conforme aux principes de la charité chrétienne. »

Comment cela? fit la dame qui ne comprenait pas.

Sans doute, reprit Mozart, car sa main droite ignore totalement ce que fait sa main gauche.

Lo Savoyâ que fâ naufradzo.

On pourro diablo dè Savoyâ avâi atsetâ d'on vesin que sè tegnâi onna trouïe, tota 'na portâ dè petits portsets po lè veni reveindrè à la fâire dè Mordze. Quand l'est que 'na goude va bin et lè caïenets assebin, lo meti dè marchand dè caïons n'est rein tant crouïo, et cliâo petits bétions, cein fâ on gros z'ardzeint, et mémameint cé que lè z'avâi atsetâ po lè reveindrè peinsâvè fèrè 'na bouna fâire, vu que l'amenâ avoué li sa fenna et sè s'einfants po lâo fèrè vairè lo pàys d'âi z'inguenôts. Ye pre don onna bouna liquietta po travaissâ lo lé et lâi sè mettiront ti, caïons et dzeins. Arrevâ pè lo mâitein dè la granta golhie, ne sé pas se lo lé a coumeinci à brassâ et se y'a z'u dâi mutons, se loûra s'est levâie, âo bin se lè caïenets sè sont met à dzevatâ à fèrè brelantzi lo naviot, mâ tantiâ que la barquietta a fé lo betetiu et que l'ont ti pliondzi. Lo Savoyâ, solet, a pu sè rateni à n'on bet de lan et nadzottâ tant qu'âo bord; mâ tot lo resto a étâ niyî. Lo pourro coo ein arveint su lo pliantzi âi vatsès étâi dein on tôt état que l'arâi veri l'arma à gautse se s'étâi pas trovâ que dâi bravès dzeins po lo soigni. Ma fâi c'étâi rudo tristo dè sondzi que sa fenna et sè s'einfants lâi aviont passâ et coumeint y'avâi quie onna bouna fenna que coudessâi lo consolâ, lo gaillâ, que n'avâi pas lo tieu à la bouna pliace, à cein que parè, lâi repond.

— Oh bin, vouaïque! po la fenna, n'ia pas tant dè mau, n'est pas molési d'ein retrovâ iena; po lè z'einfants, on lè sâ fèrè; mâ lo diablo, l'est po lè petits caïons: lè faut ratsetâ!

LE BOUQUET FANÉ

A une lieue environ de Dinan et non loin des bords de la Rance, s'élevait il y a quelques années le Mesnil-Briand. C'était autrefois un domaine seigneurial; la petite tourelle surmontée d'une girouette qui rappelait la banderole des anciens chevaliers, l'écusson en pierre qui surmontait la porte d'entrée, l'encadrement des croisées, maints détails d'architecture indiquaient le rang qu'il avait occupé dans le nobiliaire de Bretagne.

Mais les pierrès étaient disjointes, l'herbe poussait épaisse dans la cour, l'ensemble du bâtiment présentait l'image d'un incurable délabrement; les appartements mal meublés, envahis par la moisissure, trahissaient la gêne et la pauvreté.

M^{me} de la Ratais, propriétaire de ce triste logis, y vivait parcimonieusement, cherchant à dérober aux regards du public l'impuissance où elle se trouvait de soutenir la dignité de son rang.